

## RESPONSABLE DE SERVICE – DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU TOURISME

### IDENTITE ET CADRE STATUTAIRE DE L'AGENT

#### NOM Prénom

Statut : Titulaire/Contractuel (Art. 3-3 2°)

Catégorie : A

Filière : Administrative

Cadre d'emplois : Attaché territorial

Grade : /

Famille de métiers : Encadrement stratégique

Niveau d'études minimum requis : Diplôme de niveau 6 ou équivalent et/ou expérience d'au moins 3 ans sur des fonctions similaires

Temps de travail : Complet

Cycle hebdomadaire : 35 heures

Date prévisionnelle de prise de poste : 01/10/2021

#### POSITIONNEMENT DU POSTE

Direction Générale Adjointe du Développement Territorial

Direction du Tourisme et de la Culture

### DEFINITION METIER

Le Responsable de Service garantit le bon fonctionnement du service. Il est force de proposition et veille à l'application et à l'évolution des procédures en vigueur. Il pilote les projets qui lui sont confiés. Il est en charge du suivi budgétaire et du développement des compétences des agents placés sous sa responsabilité. Il traduit les orientations politiques et les axes stratégiques de l'EPCI en actions opérationnelles.

### FINALITE DU POSTE

Le Responsable de Service – Développement et Promotion du Tourisme participe à la définition des orientations stratégiques de l'EPCI en matière de développement touristique. Sur un mode partenarial, il pilote et assure le suivi des projets et actions d'aménagement, de développement et de promotion touristique en vue de dynamiser le territoire. Il participe au pilotage des satellites et accompagne les acteurs et l'ingénierie de projets.

### ACTIVITES PRINCIPALES

#### TRONC COMMUN « Management opérationnel »

- Assurer le management des agents,
- Organiser et structurer les équipes,
- Participer au développement de l'EPCI,
- Piloter et évaluer les projets et activités,
- Assurer une fonction de contrôle et de validation des productions au regard des procédures internes et de la réglementation en vigueur,
- Fixer des objectifs opérationnels à ses collaborateurs et savoir les évaluer,
- Valoriser les qualités et compétences de ses collaborateurs,
- Optimiser la gestion financière,
- Donner du sens aux actions en déclinant les axes stratégiques de l'EPCI.

#### TRONC COMMUN « Management RH »

- Traiter les données administratives liées à la gestion des ressources humaines (gestion des congés, des plannings, des heures supplémentaires, etc.),
- Réaliser les entretiens professionnels,
- Participer à la préparation du plan de formation,
- Participer à l'actualisation des fiches de postes lors de la campagne annuelle d'évaluation.

#### TRONC COMMUN « Gestion de projet »

- Elaborer ou participer à l'élaboration du ou des cahiers des charges des projets,
- Piloter le projet en constituant, organisant, coordonnant et animant l'équipe projet selon le cahier des charges,
- Constituer, animer et coordonner un groupe de travail, un réseau de partenaires,
- Construire une méthodologie adaptée aux projets : déterminer une programmation des actions et des moyens à mettre en œuvre, élaborer des procédures adaptées,
- Produire les outils de suivi et de reporting (analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et/ou qualitatives) associés au projet,
- Participer à la négociation et à l'allocation des moyens et optimiser les ressources prévisionnelles allouées dans le cadre des projets,
- Gérer et anticiper les risques et les aléas sur le projet,
- Alerter l'autorité sur les opportunités et les risques (techniques, juridiques, financiers, etc.) inhérents à une stratégie ou à un projet,
- Communiquer sur l'avancement du projet,
- Exercer une fonction de veille sur le domaine traité,
- Participer aux bilans et aux retours d'expérience.

## RESPONSABLE DE SERVICE – DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU TOURISME

Légende : **I** : Initiation **P** : Pratique **M** : Maîtrise **E** : Expertise

### COMPETENCES PRINCIPALES

Connaissances	I	P	M	E
Environnement territorial			X	
Organisation et services de l'EPCI			X	
Instances, processus et circuits de décision de l'EPCI			X	
Environnement professionnel du/des domaines d'activité (acteurs, partenaires, etc.)			X	
Enjeux, évolutions et cadre normatif du/des domaines d'activité			X	
Règles de déontologie du/des domaines d'activité			X	
Finances publiques, comptabilités publique et privée			X	
Marchés publics et achats		X		
Financements publics (dont circuits de demandes de subventions)			X	
Statut de la fonction publique territoriale			X	
Techniques de management			X	
Principes du management opérationnel			X	
Méthodologie et outils du management par objectif		X		
Techniques de négociation		X		
Méthode et ingénierie de projet			X	
Dialogue social		X		
Savoir-faire	I	P	M	E
Analyser un besoin			X	
Conseiller			X	
Manager une équipe			X	
Programmer, planifier et coordonner les activités			X	
Savoir déléguer, contrôler et évaluer			X	
Gérer un conflit			X	
Travailler et animer en/une équipe (en transversalité)			X	
Travailler et animer en/un réseau			X	
Animer une réunion			X	
Élaborer et gérer un budget			X	
Conduire et gérer un projet			X	
Communiquer en interne et en externe			X	
Réaliser un reporting écrit et oral (tableaux de bord, indicateurs, etc.)			X	
Rédiger un cahier des charges			X	
Assurer une veille juridique et réglementaire			X	
Outils bureautiques et environnement Web			X	
Logiciels métiers			X	
Savoir-être				
Leadership	Sens des responsabilités			
Esprit d'analyse et de synthèse	Sens relationnel			
Autonomie	Esprit d'équipe			
Rigueur	Force de proposition			
Organisation	Diplomatie			
Disponibilité	Discretion			
Réactivité	Adaptabilité et flexibilité			

### ACTIVITES SPECIFIQUES

- Analyser les évolutions de l'économie touristique, notamment au travers des filières et des marchés,
- Établir un état des lieux de l'offre et de la demande en matière de tourisme,
- Traduire les orientations politiques en plans d'action,
- Coordonner la politique de promotion touristique de l'EPCI,
- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique touristique du territoire,
- Mettre en évidence les opportunités et anticiper les impacts des dispositifs engagés pour l'EPCI et son environnement,
- Fournir des argumentaires techniques pour arbitrer et opérer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques,
- Gérer un équipement et suivre les projets d'aménagement touristique (conception et fonctionnement),
- Concourir à l'élaboration de scénarios prospectifs et de schémas de développement en concertation avec l'ensemble des acteurs,
- Animer le réseau des partenaires institutionnels,
- Représenter l'EPCI dans les instances de concertation,

## RESPONSABLE DE SERVICE – DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU TOURISME

- Participer au pilotage des satellites (Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest, Tamarun, etc.) et notamment la mise en œuvre de leurs plans d'actions,
- Superviser l'instruction et le suivi des demandes de subventions,
- Prévoir et organiser les ressources (financières, techniques, juridiques, humaines) nécessaires aux interventions de l'EPCI.

Légende : **I** : Initiation **P** : Pratique **M** : Maîtrise **E** : Expertise

### COMPETENCES SPECIFIQUES

Connaissances	I	P	M	E
Economie			X	
Sociologie			X	
Droit public et privé			X	
Méthode d'analyse des sciences sociales et humaines			X	
Savoir-faire	I	P	M	E
Caractéristiques économiques et sociales du territoire			X	
Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de développement touristique et territorial			X	
Orientations des secteurs (publics et privés) en lien avec la politique de développement touristique (développement économique, transport, culture, aménagement, environnement, etc.)			X	
Connaissance des filières touristiques du territoire			X	
Marketing touristique et territorial			X	
Environnement numérique appliqué au tourisme			X	
Dispositifs d'intervention de l'EPCI et des autres acteurs du développement touristique			X	
Financements régional, national, européen en matière de tourisme			X	

### ACTIVITES SECONDAIRES

- Gestion d'un observatoire du tourisme,
- Réalisation d'études,
- Veille et observation sectorielle,
- Promotion de l'action publique et communication,
- Organisation et animation des relations à la population.

### TECHNICITE

### CONDITIONS D'EXERCICE

<u>Lieu d'affectation</u> : Siege (Le Crayon)	<u>Bureautique</u> : Poste de travail, Logiciels métier, Téléphone mobile.	<u>Certification/Brevet/Permis</u> : Permis B.	<u>Conditions particulières</u> : Gestion du temps arythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public.
--	---	---	---

NB : Une fiche de poste n'a pas vocation à être exhaustive. Elle peut évoluer (révision, mise à jour) en fonction des nécessités de service.